

Discussion publique dans le cadre des travaux prébudgétaires 2027 de la Commission sur les finances et l'administration

La [Commission sur les finances et l'administration](#) vous convie à participer à la discussion prébudgétaire de la Ville de Montréal.

Dans le cadre de sa démarche prébudgétaire 2027, la Commission sur les finances et l'administration accueillera Madame Monique Jérôme-Forget, ancienne présidente du Conseil du Trésor et ex-ministre des Finances, et Monsieur Nicolas Marceau, professeur titulaire en sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal et ex-ministre des Finances et de l'Économie, afin qu'ils présentent à la population montréalaise les conclusions et recommandations du rapport de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) intitulé « Un modèle arrivé à ses limites : un virage s'impose », issu du vaste chantier sur la fiscalité et les finances municipales.

La Commission sur les finances et l'administration donnera par la suite la parole à la population montréalaise et aux organisations afin de recueillir leurs points de vue sur les priorités budgétaires, la fiscalité municipale et les constats du Rapport sur la fiscalité et les finances municipales.

Consultez la page <https://montreal.ca/commissions-permanentes/commission-sur-les-finances-et-ladministration> pour tous les détails.

Étape 1 —DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Madame Monique Jérôme-Forget et Monsieur Nicolas Marceau présenteront à la population montréalaise leurs constats sur la situation fiscale des municipalités, l'utilisation des nouveaux pouvoirs fiscaux, les pressions financières à venir, l'identification des solutions novatrices et des recommandations concrètes visant à moderniser la fiscalité municipale.

Date et heure : Mercredi 10 juin 2026, à partir de 13 h 00

Lieu : Salle des Armoiries, hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est, Montréal — entrées rue Gosford et place Vauquelin

Webdiffusion : La séance sera webdiffusée en direct, sur la page dédiée,
<https://montreal.ca/commissions-permanentes/commission-sur-les-finances-et-ladministration>

La présentation sera suivie de périodes d'échanges.

Étape 2 — S'exprimer : divers moyens à votre disposition

Cette discussion offre à la population montréalaise et aux organismes l'opportunité d'échanger avec les personnes élues et d'exprimer à l'oral ou à l'écrit leurs opinions sur la fiscalité municipale en vue de la préparation du budget à venir et des subséquents.

Pour vous exprimer sur les priorités budgétaires, la fiscalité municipale et les constats du Rapport sur la fiscalité et les finances municipales « *Un modèle arrivé à ses limites : un virage s'impose* », vous pouvez :

Option 1 — Participez à la séance, en présence ou à distance

Suivant la présentation des constats, une période d'échange avec les citoyennes, citoyens et organismes montréalais est prévue.

Veillez noter que la période de commentaires du public sera divisée en deux segments distincts:

1- À la suite de la présentation, une période sera consacrée aux questions et commentaires directement liés au rapport présenté

2- Dès 18h00, une période sera dédiée à recueillir, de manière plus générale, les commentaires sur les priorités budgétaires et la fiscalité montréalaise.

L'inscription obligatoire pour prendre la parole peut se faire de l'une des façons suivantes :

- à partir du formulaire en ligne ;
- sur place, à compter de 12 h 30, et ce, jusqu'à la fin de la pause suivant la présentation du rapport et au plus tard à 18 h pour participer à la période de commentaires du soir ;
- par téléphone, au 514-872-3000.

Aucune inscription requise pour assister à l'assemblée publique, si vous ne souhaitez pas prendre la parole.

Option 2 — Participez par écrit aux travaux prébudgétaires

Envoyez votre avis, commentaire ou observation (court ou long) par courriel à commissions@montreal.ca ou par la poste ou en personne à l'hôtel de ville de Montréal avant le 17 juin 2026.

Service du greffe

Commission sur les finances et l'administration

275, rue Notre-Dame Est

Montréal (Québec) H2Y 1C6

commissions@montreal.ca

La date limite pour transmettre votre opinion est le 17 juin.

Accessibilité

- Entrée accessible du côté de la place Vauquelin (plain-pied) et de la rue Gosford (rampe d'accès).
- Salle de bain accessible.
- La salle des Armoiries est accessible aux personnes à mobilité réduite.
- La salle est équipée de mesures d'aide à l'audition.

Pour tout autre besoin, communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes par téléphone au 514-872-3000 ou par courriel à commissions@montreal.ca.

AVIS PUBLIC



Renseignements

Service du greffe

275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6

Téléphone : 514-872-3000

commissions@montreal.ca | montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Abonnez-vous à l'infolettre des commissions permanentes :

ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions